Par SE l'Ambassadeur Ado EIHADJ'ABOU

40

IIème cycle de l'Examen périodique universel

XIXème session du Groupe de travail :

Déclaration de la **République du Niger** sur le rapport national de **la Côte d'ivoire**, Genève le 29 avril 2014

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue à la délégation ivoirienne conduite par le Ministre M. Mamadou Coulibaly, et lui adresser nos félicitations pour la qualité du Rapport présenté à l'occasion de ce 2ème cycle de l'EPU.

Ma délégation apprécie tant la démarche que la richesse de ce Rapport, qui intervient comme indiqué, dans un contexte de reconstruction et de réconciliation nationale, après la crise post-électorale de 2010.

Aussi, en dépit de quelques difficultés inhérentes à cette situation, des efforts appréciables ont été entrepris par les autorités ivoiriennes, pour la mise en place d'un ensemble de mesures et d'instruments destinés à favoriser la réconciliation nationale et la stabilisation sociale, et promouvoir la protection et la promotion des droits de l'homme.

Ma délégation relève en particulier : l'adoption de la loi sur la Commission Nationale des droits de l'homme ; les différentes actions découlant de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2012–2015 induisant une croissance économique notable et un meilleur accès aux services sociaux.

Ma délégation se félicite également des importantes réformes visant à intégrer les dispositions des Traités relatifs aux droits de l'Homme, ainsi que des autres mesures importantes adoptées par le Gouvernement pour donner effet aux recommandations qui ont été acceptées lors du premier cycle de l'EPU.

Enfin, ma délégation encourage la Côte d'Ivoire à poursuivre ses efforts et invite la communauté internationale à lui apporter l'assistance technique nécessaire à cet effet ; elle l'invite à maintenir l'élan dans le processus de ratification des conventions dont il n'est pas encore partie, et à renforcer les institutions compétentes en vue de prévenir et de punir les actes de violence sur les femmes et les enfants notamment.

Je vous remercie